

Avis de constitution

SOCIETE « THE WONDER SOCIETY »

Siège ABIDJAN YOPOUGON CARREFOUR JATAK PRES,  
Lot 445, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/2025 , et enregistrés au CEPICI le 27/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THE WONDER SOCIETY »

Objet : - FOOTBALL MANAGEMENT & SPORT  
MANAGEMENT

- GESTION IMMOBILIERE
- ASSISTANT JURIDIQUE
- COMMUNICATION MARKETING EVENEMENTIEL
- ACHAT & VENTE DE VEHICULE AUTOMOBILE
- LOGISTIQUE & TRANSPORT
- FONDATION ONG
- CONSULTING
- COMMERCE & VENTE
- SERVICE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON CARREFOUR JATAK  
PRES, Lot 445, Ilot 00

Dirigeant(s) M KOUAKOU KASSY ALEXANDRE REGIS  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09480 du 11/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55532/GTCA/RC/2025 du 11/09/2025

